



**Conseil national
de l'information statistique**

Paris, le 22 novembre 2016
N° 156/H030

Commission TERRITOIRES

Programme statistique 2017

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Insee - Direction de la diffusion et de l'action régionale (DDAR)

Réseau de l'action régionale [2](#)

MINISTERE DE L'INTERIEUR

MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

Direction générale des collectivités locales (DGCL) [8](#)

EXTRAITS DE PROGRAMMES STATISTIQUES 2017

ET AUTRES SERVICES STATISTIQUES PUBLICS [10](#)

SIGLES UTILISÉS [18](#)

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

Insee - Direction de la diffusion et de l'action régionale (DDAR)

Réseau de l'action régionale

1. Exposé de synthèse

Le département de l'action régionale n'est pas producteur de données au sens strict (hormis les comptes régionaux et les pyramides des âges régionales), il est associé à la conception, au pilotage et à la mise en oeuvre de systèmes d'informations produisant des données locales (enquêtes tourisme, SIERA sur l'emploi, Filosofi sur les revenus localisés...). Il calcule des indicateurs destinés à enrichir le site Insee.fr ou à répondre à la demande des acteurs publics nationaux et régionaux ainsi qu'éventuellement d'un plus large public.

Sa production est donc largement dépendante de l'avancement de ces projets concernant la production des données, ainsi que des projets concernant la diffusion comme le Web4G.

Les moyens de l'action régionale sont constitués du département de l'action régionale et des services études et diffusion des directions régionales dont les effectifs diminuent de manière rapide (-125 personnes entre 2011 et 2016). Une partie des travaux réalisés sont co-financés par les acteurs publics régionaux et locaux (extensions d'enquêtes, études en partenariat) dont les moyens budgétaires sont à la baisse. Au premier janvier 2016, les nouvelles régions ont été mises en place dans le cadre de la réforme territoriale, celle-ci impacte les services études et diffusion qui se regroupent dans des directions régionales situées dans la ville abritant les préfectures de région. Les évolutions et les transferts d'activité se feraient sur la période 2016-2018 (voir partie 3.3 pour des éléments plus détaillés).

Par ailleurs, des transferts d'activités de production sont en cours vers Metz, le pôle Clap est complètement transféré au CSSL en juin 2016 et les travaux Olée des dernières DR en avril 2017, le Pôle de localisation géographique de Bordeaux sera transféré en septembre 2016.

2. Travaux nouveaux pour 2017

2.1. Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes rénovées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

Pas d'enquête nouvelle.

Concernant la création et la survie des entreprises, depuis de nombreuses années, les directions régionales ont la possibilité de faire financer des extensions de l'enquête SINE auprès des créateurs d'entreprises. A la fin de l'année 2015, les 4 directions régionales qui réalisent des extensions vont travailler en commun, afin d'exploiter au mieux la nouvelle édition de l'enquête, SINE 2014 (publications prévues au 1^{er} semestre 2016).

En parallèle, dans un contexte de disparition de ces extensions régionales après SINE 2014, le Psar Etudes économiques de Toulouse élabore des méthodes complémentaires à l'enquête, en lien avec le Pise de Nantes. Plusieurs pistes sont explorées : utilisation de SIRENE en complément de l'enquête SINE ; petits domaines sur l'enquête SINE, modèles multi-niveaux afin d'améliorer l'analyse des déterminants de la survie des entreprises, en prenant en compte les effets de géographie et d'environnement. Cet investissement a été livré fin mai.

2.2. Exploitations nouvelles ou rénovées de fichiers administratifs pour 2017

Les projets concernent la géolocalisation de fichiers administratifs :

- Plusieurs fichiers, dont l'Insee dispose déjà et qu'il géolocalise, continueront de faire l'objet de nouvelles exploitations, afin d'enrichir les modules de synthèse urbaine (Psar analyse urbaine) : pôle emploi (chômeurs), CNAM (population concernée par la CMUC), DEPP (élèves du secondaires), RPLS (logements sociaux), Fichiers des journées défense et citoyenneté (JDC) du Ministère de la Défense (direction du service national) : ce fichier est géolocalisé depuis 2014.

- Fichier « Demandes de valeurs foncières » (DVF) de la DGFIP. Des contacts ont été pris dès 2014, afin que l'Insee puisse disposer de ce fichier en vue de travaux sur les problématiques logement et foncier. La demande est en cours d'instruction à la DGFIP.

2.3. Travaux nouveaux d'études et de diffusion pour 2017

Les travaux de diffusion et d'étude du département de l'action régionale sont destinés à être déclinés pour différents types de territoires, et en particulier les régions, ou à offrir une analyse territorialisée de questions économiques et sociales.

L'année 2016 a été marquée par l'entrée en vigueur des nouvelles régions et l'année 2017 visera à poursuivre les efforts pour piloter, accompagner les actions visant à enrichir l'offre de connaissance sur les nouveaux périmètres. Le DAR avait déjà pu anticiper ce changement institutionnel important en publiant en avril 2015 l'Insee Références « La France et ses territoires ». Cette publication a reçu un large écho et a été relayée par plusieurs directions régionales. Les travaux du DAR consacrés aux nouvelles régions ont, en 2016, continué sur cette lancée : plusieurs opérations coordonnées ont lieu en 2016 sur des thématiques économiques et sociales (accessibilité, navettes domicile-travail, PIB régionaux, attractivité économique, notamment).

Un volet important a également porté sur l'adaptation aux nouvelles régions de l'offre de base mutualisée, en particulier sur le volet conjoncturel. La partie structurelle de cette offre de base mutualisée (Tableaux RED / TCRD) a fait l'objet d'un rapport, préconisant une rationalisation et une réduction de l'offre en la matière (en particulier pour les données en provenance des SSM), et dont la mise en œuvre sera consolidée en 2017.

Le DAR diffusera, début 2017, les séries de comptes régionaux (PIB régionaux et revenus disponibles bruts) en base 2010, calées sur les résultats des comptes nationaux publiés en mai 2016. Comme cela a été fait en 2016, un Insee Focus pourrait accompagner la sortie de ces séries au printemps 2017.

Par ailleurs, en fin d'année 2016, un Insee Focus visant à mieux valoriser les indicateurs sociaux départementaux (ISD) sur la question des populations âgées fragilisées sera préparée en collaboration avec la Drees. La possibilité d'une publication du même type fin 2017 sur un sujet différent est aussi envisagée.

Enfin, sur la mesure de l'égalité femmes - hommes, le Psar emploi-population participera à la préparation de la vue d'ensemble de l'Insee références prévu en mars 2017 et qui s'accompagnera d'une mise à jour des indicateurs régionaux sur cette thématique de la parité.

Plus globalement, il s'agit de poursuivre la diffusion de données locales avec un souci d'harmonisation avec les données nationales et entre les données locales elles-mêmes. La diffusion des résultats issus de Filosofi, à des niveaux communaux et supra-communaux, sur les données de 2013, devrait avoir lieu en septembre 2016. Les résultats infra communaux du dispositif Filosofi 2012 qui prend la suite de l'outil RFL, en enrichissant la nature des informations produites, ont été diffusés début mai 2016. Les données sont disponibles pour les IRIS et les quartiers de la politique de la ville. Un Insee première a accompagné cette diffusion de données et une étude dans l'Insee références « Revenus et patrimoine », dont la sortie a eu lieu fin juin 2016, permettent de valoriser ces informations en mettant l'accent sur la fragilité des populations vivant dans les QPV et sur les explications de la plus grande pauvreté dans les pôles urbains. L'objectif est de rapprocher les dates de sorties des résultats communaux et infra communaux de Filosofi et, pour 2017, de parvenir à diffuser en fin d'année le millésime 2015 (le millésime 2014 devrait être diffusé au T1 2017). Compte tenu de la richesse des informations contenues dans Filosofi et de l'intérêt que suscite cette source, une attention particulière sera portée en 2017 à l'accompagnement de la diffusion des résultats sous forme de publications éventuellement dans le cadre d'une opération coordonnée avec les directions régionales, en fin d'année.

En 2017, la quasi totalité des données qui sont disponibles actuellement sur les ZUS le seront pour les QPV. La diffusion des données urbaines et infra-communales sur internet se fera dans une rubrique renouvelée dans le cadre du Web 4G.

En 2017, en collaboration avec le DMCSI, le DAR produira des données carroyées pour répondre à la demande d'Eurostat qui met à jour sa grille de densité urbaine. La division des études territoriales (DET) mènera des investigations au niveau infra-communal sur plusieurs thèmes, dont la fragilité des territoires et les mobilités résidentielles.

Concernant les investissements des Psar, qui déploient des méthodes d'études pour les partenariats locaux (DR Insee/acteurs publics), plusieurs projets devraient déboucher en 2016 qui permettront aux Sed d'analyser des sujets d'importance fin 2016 et en 2017.

Le Psar Analyse Territoriale livrera un investissement (AT46) utilisant les données du répertoire statistique des logements (RSL) qui permettra d'analyser les migrations résidentielles, en complément des données du recensement de la population. Toujours à partir de RSL, le Psar AU livrera un investissement (AU30) sur les migrations résidentielles à l'intérieur des aires urbaines. Il aboutira en particulier à un partitionnement du territoire en "communautés résidentielles", sorte de bassins d'habitat. L'arbitrage entre le RP et le RSL comme source de référence pour l'analyse des migrations résidentielles sera soumis à la discussion l'an prochain.

Le Psar Emploi Population vient de livrer un investissement (EP35) sur le retour à l'emploi des demandeurs d'emploi, réalisé en partenariat avec la Dares. Il mobilise le Fichier Historique Statistique (FHS) de Pôle emploi en sélectionnant les inscriptions à Pôle emploi sur trois cohortes d'un an (mi-2005 à mi-2006, mi-2008 à mi-2009, année 2010) et en suivant ces demandeurs pendant deux ans. L'objectif est à la fois d'analyser les caractéristiques des demandeurs d'emploi et leur condition de retour à l'emploi dans trois contextes économiques différents : pré-crise économique, cœur de crise, crise persistante.

Un autre investissement du Psar EP (EP38) sur les dynamiques salariales et les conditions d'emploi examine notamment la structure de l'emploi et son évolution dans le domaine concurrentiel au niveau régional. Il mesurera aussi la dynamique des salaires, les changements de la quotité de temps de travail et des types de contrat de travail à partir de trajectoires individuelles.

Le Psar Études Economiques Régionales Va livrer un investissement sur l'attractivité économique des territoires, sujet important qui pourra notamment être utilisé pour préparer les schémas régionaux de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII).

Enfin, un numéro spécial d'Économie et Statistique, sur le thème « Régions et territoires » est programmé pour 2017. Le DAR participera au Comité éditorial qui déterminera les propositions retenues, et fera des propositions d'articles. Le département poursuivra également sa politique de publication de documents méthodologiques issus des travaux du réseau.

2.4 Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés prévus pour 2017

Le DAR continue de suivre de près les travaux liés à la rénovation de SIERA menés par le DERA. Le département de l'action régionale est, en effet, fortement impacté et associé aux réflexions sur la rénovation de SIERA. Conformément aux conclusions du groupe de travail piloté par le DAR formulant les besoins locaux dans le cadre du programme sur l'évolution du SIERA, l'un des enjeux de ce système d'information est en effet la mise à disposition d'estimations localisées d'emploi pour les approches conjoncturelle et structurelle. Du point de vue structurel, il est important à la fois de pouvoir mesurer l'équilibrage du marché du travail et d'apprécier la dynamique locale de l'appareil productif, comme le permet Clap actuellement. Le DAR veillera à ce qu'un niveau de qualité suffisant soit possible pour une utilisation des données au niveau communal lorsque la DSN remplacera les DADS. Le DAR contribue à la mise au point d'études d'impact sur les conséquences pour Clap, pendant la phase transitoire, de l'arrivée de la DSN et pour les aspects structurels, sur le pilotage d'un groupe de travail visant à examiner l'évolution du rôle des référents emploi dans le cadre de la coproduction des estimations trimestrielles d'emploi Insee/Accoss. Un enjeu important à ce niveau réside dans la capacité des réseaux Insee et Urssaf, à nouer des échanges locaux réguliers.

Comme cela a déjà été rappelé, le dispositif Filosofi, très utilisé par les acteurs publics nationaux et régionaux fera l'objet en 2017 d'investissements complémentaires traités dans le cadre d'opérations de maintenance. Des arbitrages seront à opérer dans ce cadre.

Par ailleurs, en 2017, des travaux spécifiques porteront sur l'application EDL, dans sa dimension portail destinée aux chargés d'études et CVS en régions, afin d'instruire notamment la prise en compte de zonages infra communaux, puis de données carroyées, une extension au DOM, dans un contexte marqué par le passage de SAS à Saïku-Mondrian pour réaliser les cubes, cette transition étant rendu possible par la réduction de la volumétrie des cubes.

En outre, la DG REGIO a mis à jour en 2016 la grille de densité urbaine et les contours des Cities et des Functional Urban Area. En lien avec ces questions européennes, l'Insee (DAR, PSAR AT en lien avec le DMS) devra commencer à instruire en 2017 la question de la mise à jour des découpages statistiques à des fins d'études (Aires urbaines, zones d'emplois, bassins de vie), en examinant la possibilité de s'affranchir des zones administratifs. Ces travaux devront aboutir en 2020.

3. Aspects particuliers du programme 2017

3.1. Aspects « Territoires »

La plupart des sources jusqu'à présent géolocalisées uniquement sur le champ RIL (communes de plus de 10 000 habitants) et communes politique de la ville peuvent désormais l'être sur le champ complet des communes de métropole (pour les DOM, seule la Réunion est dans ce cas). Cette possibilité ouvre donc de nouvelles perspectives en terme d'analyse territoriale.

Le DAR a mis au point un distancier maison qui permettra d'étudier toutes les questions relatives à l'accès aux services.

Le DAR a mis à disposition des utilisateurs une grille d'analyse de l'espace permettant de les caractériser selon leur niveau de densité (en conformité avec l'approche d'Eurostat), dans la suite de ses travaux sur les aires urbaines. Cette grille combine une approche en termes de degré d'urbanisation et de concentration de population. Elle a été croisée avec d'autres approches comme celles de la distance par rapport aux services. Une opération coordonnée utilisant cette grille a été menée début 2016 sur l'accessibilité aux services des territoires.

3.2. Aspects « environnement et développement durable »

Les travaux sur les aspects statistiques de l'occupation de l'espace et de l'étalement urbain se poursuivront, en coordination avec le SOeS. La question de prix du foncier devra en particulier être traitée, sous réserve de la disponibilité de nouvelles sources (DVF en particulier).

Le Psar Synthèses locales poursuivra sa mise à disposition d'indicateurs territoriaux de qualité de vie, en examinant de manière plus détaillée les différentes dimensions de la qualité de vie et les données en évolution. Il complètera le champ des indicateurs qui ont été mis à disposition au niveau des territoires de vie en octobre 2014 (parution d'un Insee Première).

3.3. Aspects « évaluation des politiques publiques »

La réforme de la politique de la ville et la refonte des quartiers prioritaires va entraîner un besoin accru de statistiques et d'analyses sur ces nouveaux quartiers.

De nombreux textes votés ou en préparation vont impacter les travaux du réseau de l'action régionale en 2017 et susciter des demandes sur des points zéro et des suivis au niveau national et au niveau régional et local :

- réforme territoriale et vote de la loi NOTRe ; mise en place des SRADDET et des SRDEII¹,
- égalité des territoires,
- schémas d'accessibilité des services au public,
- économie sociale et solidaire,
- suivi des fonds européens,
- emploi public...

3.4. Réforme territoriale

Trois grandes lois dessinent les contours de la Réforme territoriale (RT) ; il s'agit de la loi de modernisation de l'action publique et d'affirmation des métropoles (loi Maptam du 27 janvier 2014), de la loi du 16 janvier 2015 définissant la délimitation des nouvelles régions et de la loi sur la nouvelle organisation territoriale de la république (Loi NOTRe) votée en août 2015.

¹ *SRDEII : schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation.*

Le passage de 22 à 13 régions en métropole, le renforcement des prérogatives des Régions, en particulier dans le domaine économique (apparition d'un SRDEII), la création de grandes métropoles, la montée en puissance des grandes EPCI et aussi le recentrage des missions des départements sont quelques unes des conséquences de cette réforme territoriale.

La RT ne remet pas en cause les grandes lignes de la stratégie d'action régionale de l'Insee, mais nécessite cependant de l'adapter pour tenir compte de l'évolution des prérogatives des acteurs publics dans les territoires.

Il est donc proposé que les services études et diffusion régionaux :

- Concentrent leur action sur les questions stratégiques pour des acteurs de rang régional, à savoir la Préfecture de région, le Conseil régional, les services régionaux de l'État, le CESER et d'autres organismes régionaux ;
- s'appuient sur les Sgar et les conseils régionaux pour la définition des territoires à enjeux ;
- poursuivent les partenariats avec les échelons départementaux, les métropoles et les EPCI de grande taille ;
- développent une offre standardisée pour répondre aux attentes des autres acteurs publics régionaux intervenant sur des territoires infra-départementaux.

L'organisation de l'action régionale devrait également être revue conformément aux principes édictés dans la note 09/DG75-A001 du 1^{er} juin 2015 du directeur général de l'Insee. En 2018, les moyens des Sed seraient ainsi regroupés auprès du directeur régional dans la ville où se situera la Préfecture de région. Dans la phase transitoire allant de 2016 à 2018, les travaux d'action régionale pourront cependant faire l'objet d'une délégation du siège de la direction régionale vers d'autres établissements.

3.5. Acteurs publics nationaux

La création d'un poste de responsable des relations avec les acteurs publics nationaux pour l'action régionale (APN-AR) vise non seulement à faire émerger de nouveaux partenariats d'études et de diffusion, mais aussi à conforter l'image de l'Insee et de la statistique publique en valorisant l'ensemble des services qu'ils peuvent proposer et en améliorant la complémentarité des travaux.

Les acteurs publics nationaux cibles de cette démarche sont au premier chef ceux jugés prioritaires dans le contexte d'une stratégie d'action régionale adaptée aux enjeux de la réforme territoriale. Il s'agit notamment du Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET), qui joue un rôle éminent en matière de coordination des travaux d'études des Sgar et de l'association des régions de France (ARF).

En concertation avec les SSM (notamment la Drees), le Dar cherchera aussi à consolider les relations avec l'association des départements de France pour adapter son offre de partenariats aux évolutions qui découlent de la réforme territoriale.

La fédération des agences d'urbanisme (Fnau) constitue également un partenaire prioritaire. En effet, la Fnau est fréquemment sollicitée sur des sujets touchant à l'aménagement du territoire et à l'aménagement urbain, qui peuvent nécessiter la mobilisation de différents kits d'études du fait de leurs dimension transversale. Au-delà, ce partenaire peut faciliter le développement de relations avec différents réseaux, tels que l'association des communautés de France ou l'association des grandes villes de France appelées à jouer un rôle croissant suite à la création des métropoles et au renforcement des prérogatives des grandes EPCI.

3.6. Suivi des politiques publiques

Les politiques publiques susceptibles d'avoir un impact territorial feront l'objet d'un suivi spécifique. L'expérience a en effet montré que les lois et règlements sont extrêmement structurants pour définir les priorités et écarter le risque d'inadéquation entre l'offre de partenariats et de services d'une part et les besoins des acteurs publics d'autre part.

3.7 Aspects « européens »

Le DAR participe à la collecte annuelle pour l'audit urbain. Le chef de la division des études territoriales représente l'Insee au sein du réseau des « National Audit Urban Coordinators ».

Compte tenu de la réforme territoriale, une révision des NUTS a été portée auprès d'Eurostat. Suite à une instruction conduite avec la DMCSI, le SGAE, et les autres administrations concernées (CGET, DGCL, DB),

et après aussi des échanges avec le SSP, une demande de révision du règlement européen sur cette nomenclature statistique territoriale a en effet été formulée auprès de la Commission européenne. Ainsi, à compter du 1^{er} janvier 2018, les nouvelles régions seront classées en NUTS 1 et les anciennes régions continueront d'être classées en NUTS 2.

La dimension européenne (Eurostat) et internationale (OCDE) des travaux du DAR se renforce depuis plusieurs années. En 2016, outre les échanges réguliers avec Eurostat et l'OCDE sur nos sujets communs (données régionales, découpages territoriaux,...), la DAR présente des travaux (Filosofi et QPV) dans le cadre de conférences internationales spécifiques à l'étranger. En 2017, cette dimension constituera encore un axe fort pour le DAR.

4. Opérations répétitives

Voir annexes 3 et 4.

5. Allègement de la charge statistique des entreprises

Non concerné.

1. Exposé de synthèse

Le département des études et des statistiques locales (DESL) recueille, contrôle, traite et analyse de l'information essentiellement de source administrative pour mettre à disposition des statistiques et des études sur les collectivités locales : finances et fiscalité, suivi des agents de la Fonction publique territoriale, évolution des structures locales. Le département a en particulier la responsabilité du système d'information sur l'intercommunalité. Les publications du DESL sont diffusées sur le site internet commun à la DGFIP www.collectivites-locales.gouv.fr/etudes-et-statistiques-locales.

Le DESL réalise de nombreux travaux pour répondre à des demandes internes à la DGCL (par exemple dans le cadre d'études d'impact pour des projets de loi) ou à des demandes externes (Cour des comptes, Comité des finances locales, alimentation du dialogue social dans la Fonction publique, questions parlementaires...). Ces travaux ont pris une importance particulière depuis 2015 avec la loi relative aux communes nouvelles et la loi relative à la nouvelle organisation territoriale de la république (NOTRe).

Après une baisse sensible en 2013 et 2014, les effectifs du département se sont stabilisés à partir de l'automne 2014. Depuis 2015, le département assure ses principales productions (Collectivités locales en chiffres, rapport de l'Observatoire des finances locales, bilan statistique de l'intercommunalité à fiscalité propre, guide de la fiscalité directe locale, quelques numéros des Bulletins d'informations statistiques) mais peine à retrouver le niveau de production antérieur.

Un Observatoire des finances et de la gestion publique locales (OFGPL) devrait être mis en place à l'automne 2016. Il reprendra les missions de l'actuel Observatoire des finances locales (OFL), notamment la production d'un rapport annuel sur les finances des collectivités locales. Mais, conformément à l'article L1211-4 du CGCT, cet Observatoire sera également chargé d'établir, de collecter, d'analyser et de mettre à jour les données et les statistiques portant sur la gestion des collectivités territoriales et de diffuser ces travaux, afin de favoriser le développement des bonnes pratiques ; il pourra aussi réaliser des évaluations de politiques publiques locales. Pour l'instant, le statut administratif et les moyens de cet Observatoire restent à définir. Cependant, sa mise en place aura sans doute un impact sur les travaux du SSM de la DGCL, voire sur ses publications.

2. Travaux nouveaux pour 2017

2.1. Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes rénovées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

Pas d'enquête nouvelle en 2017.

2.2. Exploitations nouvelles ou rénovées de fichiers administratifs pour 2017

Tous les deux ans, la DGCL centralise les bilans sociaux présentés par chaque collectivité locale devant son comité technique. Les bilans sociaux 2015 sont collectés en 2016, en coopération avec les centres départementaux de gestion (CDG). Les premiers résultats devraient être diffusés courant 2017.

2.3. Travaux nouveaux d'études et de diffusion pour 2017

Pas de publication nouvelle en 2017.

2.4. Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés prévus pour 2017

Pour analyser les finances locales, la DGCL utilise d'une part des données transmises par la DGFIP, et d'autre part des données collectées auprès des collectivités locales, via les préfetures (comptes administratifs, budgets primitifs). Depuis 2015, on s'appuie plus largement sur les données de la DGFIP : en

particulier, l'utilisation des données des comptes administratifs a été abandonnée au profit des données des comptes de gestion de la DGFIP, ce qui a été l'occasion de revoir les définitions des agrégats utilisés dans nos publications. Cette orientation sera poursuivie en 2017, avec notamment l'objectif de consolider les comptes publiés au niveau de l'ensemble des collectivités, en neutralisant différents flux internes (subventions entre différents niveaux de collectivités, flux entre les communes et leur EPCI à fiscalité propre...). On cherchera également à exploiter les données des budgets primitifs sur le secteur communal.

3. Aspects particuliers du programme 2017

3.1 Aspects « Territoires »

Par construction, toutes les activités du DESL comportent une dimension locale. On diffuse notamment des données sur les comptes de chaque conseil départemental et de chaque région, ainsi que des données agrégées pour les finances du bloc communal et pour la fiscalité directe locale, selon différentes caractéristiques.

Cependant, on ne devrait pas produire d'analyse sur un territoire particulier.

3.2. Aspects « environnement et développement durable »

Sans objet

3.3. Aspects « évaluation des politiques publiques »

Le DESL fournit des données financières qui peuvent servir de base à l'observation et au suivi des politiques publiques locales.

3.4. Aspects « européens »

Sans objet

4. Opérations répétitives

Les opérations répétitives sont les suivantes :

- Suivi de l'intercommunalité : pilotage de l'application Aspic/Banatic qui permet le suivi des structures intercommunales (communautés de communes, communautés urbaines, communautés d'agglomération, métropoles, syndicats...). Publication annuelle du bilan statistique de l'intercommunalité.
- Exploitation des données de Siasp sur le champ de la Fonction publique territoriale ; publications sur l'emploi et les salaires
- Exploitation de données de la DGFIP (finances et fiscalité) et de données collectées directement auprès des collectivités locales (budgets primitifs) pour produire des données agrégées sur les finances locales.
- Publication annuelle du rapport de l'Observatoire des finances locales, à l'été.
- Publication annuelle de Collectivités locales en chiffres, au printemps.

5. Allègement de la charge statistique des entreprises

Sans objet

EXTRAITS DE PROGRAMMES STATISTIQUES 2017 ET AUTRES SERVICES STATISTIQUES PUBLICS

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Insee - Direction des statistiques démographiques et sociales
Département de la démographie

1. Exposé de synthèse

En 2017, le département de la démographie réalisera comme chaque année :

- les enquêtes annuelles de recensement auprès des ménages et des communautés en métropole et dans les Dom hors Mayotte ;
- la mise à jour du RNIPP à partir des événements d'état civil ;
- la mise à jour du fichier électoral à partir des avis électoraux ;
- la constitution de la base permanente des équipements.

Côté recensement, 2017 verra la réalisation des recensements exhaustifs quinquennaux à Mayotte et en Polynésie française. Le climat actuel à Mayotte nécessitera de rester vigilant tout au long de la préparation de cette importante opération.

Côté BRPP (base permanente des équipements), la charge de travail va être très conséquente du fait des élections présidentielles et législatives de 2017. Par ailleurs, la sphère BRPP va être impactée par les conséquences de nombreuses lois récemment promulguées ou qui devraient l'être bientôt : loi santé, loi numérique, loi justice du 21ème siècle, loi sur la refonte du processus électoral. Les évolutions vont concerner la diffusion de nos bases de données et fichiers, la mise en place de NIR hachés permettant dans la sphère statistique publique des rapprochements de fichiers plus aisés, la révision de nos process liés au transfert de la gestion des pacs des tribunaux vers les mairies et aux profondes mutations qui vont impacter le processus d'inscription sur les listes électorales.

Côté BPE, le renfort du pôle par deux cadres A suite à la réforme territoriale devrait permettre d'avancer sur la diffusion de la BPE, notamment en étudiant les possibilités de diffusion en évolution et de raccourcir les délais de diffusion.

2. Travaux nouveaux pour 2017

Les recensements de Mayotte et de Polynésie française, deux enquêtes à périodicité supérieures à un an, seront conduits en 2017.

Ils permettront de disposer de populations actualisées fin 2017 à tous les échelons administratifs et de disposer de statistiques locales sur ces territoires actualisées à compter de 2018.

3. Opérations répétitives

Par rapport aux informations mentionnées en annexes 2 et 3 de la note citée en référence, il convient de signaler que les statistiques d'état civil sont considérées comme des enquêtes statistiques disposant d'un numéro de visa (206PA00xEC, x variant de 1 à 9).

<i>Opérations</i>	<i>Type</i>	<i>Objectifs</i>
Statistiques d'état-civil (Insee)	Exploitation de la source administrative État-civil	Établir des statistiques de naissances, mariages, décès
Echantillon démographique permanent (Insee)	Panel réalisé à partir des - bulletins d'état civil de naissance, de mariage, de reconnaissance et de décès depuis 1968, - recensements depuis 1968	Étudier des trajectoires, des effets générationnels. fécondité, mortalité, mise en couple, migrations géographiques, mobilité sociale et professionnelle

Opérations	Type	Objectifs
Base permanente des équipements <i>Insee DSDS-Démo</i>	Rapprochement de différentes sources, notamment : - Sirene - Ramsese : Répertoire Académique et Ministériel Sur les Établissements du Système Éducatif du ministère chargé de l'éducation. - Adeli : Automatisation DEs Listes de professionnels de la santé Finess : National des Établissements Sanitaires et Sociaux du ministère chargé de la santé et de la protection sociale. RES (répertoire des équipements sportifs -	Localiser les équipements et estimer leur distance à la population

Intitulé de l'enquête	N° de visa	Service Producteur	périodicité de l'enquête
Enquêtes de recensement et de contrôle d'exhaustivité ; recensement des communautés	2015A001EC	Insee-DSDS	Annuelle
Enquêtes annuelles de recensement - Cycle 2015-2019	2015A001EC	Insee-DSDS	Annuelle

MINISTERE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

Insee - Direction des Statistiques Démographiques et Sociales
Département des ressources et des conditions de vie des ménages

En 2017, le millésime 2014 du dispositif Filosofi sera diffusé et tirera profit des travaux d'amélioration de la source menés en 2016 sur l'élargissement de sa couverture géographique (avec des travaux sur les DOM). Enfin, le millésime 2015 sera mis en production en 2017.

L'échantillon de l'enquête 2017 Technologies de l'information et de la communication bénéficiera, dans les départements de la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane et la Réunion, d'une extension permettant des exploitations au niveau de chaque DOM.

C'est aussi le cas de l'échantillon de l'enquête BDF. La collecte de cette enquête à Mayotte est décalée d'un an ; elle débutera en octobre 2017.

Le département conduira une étude de faisabilité sur l'intégration des DOM dans le dispositif de mesure des loyers.

Des travaux d'étude sur la régionalisation de résultats de l'enquête CVS seront conduits, en collaboration si possible avec la direction de la méthodologie.

MINISTERE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

Insee - Direction des Statistiques Démographiques et Sociales
Département de l'Emploi et des revenus d'activité

L'objectif de prise en compte des besoins de connaissance au niveau local sera poursuivi dans le cadre des réflexions du programme d'évolution du Siera, en veillant à qualifier la qualité des données produites.

MINISTERE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

Insee - Direction des études et synthèses économiques
Département de la conjoncture
Division des enquêtes de conjoncture

Les premiers résultats de la nouvelle enquête de conjoncture sur l'investissement public local devraient être diffusés en mars 2017.

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

Direction générale des finances publiques

Service de la gestion fiscale

Sous-direction des missions foncières, de la fiscalité du patrimoine et des statistiques

Les tableaux de données chiffrées mis en ligne sur le site « impots.gouv.fr » sont, pour la plupart, déclinés au niveau communal : en matière d'impôt sur le revenu, d'impôt de solidarité sur la fortune et de fiscalité directe locale.

Certains impôts et taxes qui font actuellement l'objet d'une publication au niveau national pourraient, en 2017, être déclinés au niveau départemental : taxe sur les salaires ou taxe sur la valeur ajoutée.

Un effort permanent est mené par le bureau GF-3C pour fiabiliser, préciser et enrichir ces statistiques.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

Service de la statistique et de la prospective (SSP)

Le dispositif rénové d'enquête sur l'occupation et l'utilisation du territoire (TERUTI) sera mis en œuvre pour la première fois en 2017.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

Direction générale de l'enseignement et de la recherche (DGER)

Le groupe de travail envisagé pour la rénovation de DeciEA sera créer au profit des interlocuteurs régionaux de la DGER afin d'ajuster cet outil à leurs besoins. Il est entre autre envisagé de leur fournir d'avantage de rapports relatifs à l'univers du suivi de cohorte et de leur permettre l'envoi des tableaux sur les effectifs d'élèves et les résultats aux examens à destination des établissements de leurs régions.

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE

Service de l'observation et des statistiques (SOES)

Sous-direction des statistiques du logement et de la construction (SDSLC)

La création par voie législative d'une mission de service public, à la charge de la profession notariale, de collecte, de centralisation et de diffusion de l'information relative aux mutations d'immeubles à titre onéreux à précisément pour objet de garantir l'exhaustivité des bases notariales de façon à permettre leur exploitation à l'échelon local.

Les sources Sitadel, ECLN, EPTB et Filocom, de par leur exhaustivité, se prêtent très bien à des exploitations au niveau régional ou local. L'assouplissement recherché des règles de secret pour l'enquête ECLN vise à pouvoir diffuser davantage d'informations qu'à présent à un niveau géographique fin. La réorganisation de la diffusion des statistiques issues de Filocom vise essentiellement à mieux satisfaire les besoins en information sur l'habitat au niveau local.

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE

Service de l'observation et des statistiques (SOES)

Sous-direction des statistiques des transports (SDST)

Ces dernières années, des demandes d'information de plus en plus localisée ont été adressées à la sous-direction des statistiques des transports. Cette dernière poursuivra et intensifiera les transmissions d'informations statistiques sur les transports et la logistique aux Dréals.

A la suite des travaux menés à partir de l'exploitation du recensement de la population dans le domaine des transports, le SOeS s'attache à constituer une base nationale de données relatives aux infrastructures de

transports et en particulier des équipements ouverts aux ménages. Gares, aéroports, stations services alimentent désormais la Base permanente des équipements gérée par l'Insee ; les travaux ont été engagés avec le Cerema pour la mise en place d'une base sur les arrêts de transport en commun urbains, départementaux et régionaux qui complètera l'existant, un prototype est actuellement disponible.

Le SOeS a entrepris une valorisation du répertoire des entrepôts et plateformes logistiques (EPF) qui est mis à jour annuellement en utilisant plusieurs sources de données ainsi qu'avec les résultats d'une enquête rapide d'amélioration du répertoire permettant de récupérer la surface d'entreposage et la distinction entre entreposage frigorifique ou non. Une collaboration a été nouée en 2016 avec le Cerema pour une analyse de la structure spatiale des implantations, avec en particulier la détermination de zones logistiques. Ces zones, suffisamment larges pour respecter les contraintes de secret statistique, mais pertinentes à une échelle géographique plus fine que le département permettront la diffusion d'indicateurs territoriaux sur la logistique. Une première valorisation de ses travaux a été réalisée dans le cadre de la Commission des Comptes des Transports de la Nation de juillet 2016.

Un premier prototype d'une base nationale des arrêts de transport en commun urbains, départementaux et régionaux (non ferroviaires) a été réalisé en 2014. Les travaux sont poursuivis depuis pour étendre la couverture géographique. A terme, la base a vocation à compléter la liste des équipements de transports mis à disposition dans la BPE.

MINISTERE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE

Service de l'observation et des statistiques (SOES)

Sous-direction des statistiques de l'énergie (SDSE)

Dans le cadre de la mise en œuvre du décret d'application de l'article 179 de la loi sur la transition énergétique, des données à la maille IRIS seront mises à disposition.

MINISTERE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE

Service de l'observation et des statistiques (SOeS)

Sous-direction des méthodes et données pour le développement durable (SDM3D)

La sous-direction méthodes et données pour le développement durable du SOeS a en charge la diffusion de données pour le SOeS. Elle concourt depuis plusieurs années aux productions de données locales dans les champs de compétence du MEEM, en particulier à travers des actions spécifiques avec l'Insee (PSAR synthèses locales), et les équipes statistiques des DREAL. Elle diffuse également à travers les différents outils de diffusion du SOeS (Eider, Géoidd, Beyond) de nombreuses données locales. Ces travaux seront poursuivis. La diffusion a vocation à être rationalisée et simplifiée pour l'internaute dans le cadre du projet de refonte du site Web du SOeS.

MINISTERE DE LA VILLE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

Mission des études, de l'observation et des statistiques (Meos)

La MEOS contribue, en collaboration avec la DREES qui a pilote l'opération, à la production du panorama statistique annuel des Directions Régionales de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS). A ce titre, la MEOS fournit un ensemble d'indicateurs nationaux relatifs au sport et à la jeunesse, déclinés par régions et départements. Cette publication nationale, en ligne sur le site de la DREES, s'accompagne également de publications régionales alimentées par les données livrées au niveau national et enrichies de statistiques spécifiques à chacune des régions dans le cadre des études qu'elles réalisent ponctuellement.

La mission poursuit sa collaboration avec l'INSEE sur la géolocalisation des licences sportives délivrées par les fédérations agréées par le ministère. Une nouvelle convention est cours de réécriture avec l'INSEE : elle devrait préciser le calendrier de traitement des données, les formats de fourniture des données et le périmètre des données à traiter. Ces travaux permettent de décliner de manière plus fiable des indicateurs sur la pratique licenciée, notamment dans le nouveau découpage en Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV).

MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DU DIALOGUE SOCIAL

Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares)

Sous direction « Emploi et marché du travail »

La diffusion de données administratives sur les demandeurs d'emploi à un niveau local fin se poursuivra, sur la base de la nouvelle organisation des régions. Les statistiques sur les mouvements de main d'œuvre devraient l'être de nouveau en 2017, à un niveau potentiellement désormais plus fin.

MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DU DIALOGUE SOCIAL

Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares)

Sous direction « Suivi et évaluation des politiques de l'emploi et de la formation professionnelle »

La Dares poursuit des études visant à analyser les disparités régionales de mobilisation de politiques publiques d'emploi et de formation professionnelle. Les travaux visant à suivre et analyser la mise en œuvre des politiques publiques d'emploi dans les territoires de la politique de la ville seront poursuivis et développés.

Un axe central qui sera poursuivi en 2017 est d'enrichir les analyses par l'étude du contexte local et économique, en particulier dans le but de comprendre l'effet négatif sur le retour à l'emploi des contrats aidés non marchands, que les évaluations conduites depuis de nombreuses années mettent à jour systématiquement. La prise en compte de la dimension territoriale pourrait en particulier permettre d'éclairer les différences entre le marchand et le non-marchand. En effet, l'impact négatif des contrats aidés non marchands est peut être lié au maintien des personnes dans des zones où il y a peu d'opportunités d'emploi à la sortie d'un contrat aidé.

La Dares continuera à mettre à disposition des données mensuelles détaillées et des modules cartographiques au niveau régional et départemental sur les nouvelles entrées en mesure ainsi que sur les effectifs présents à un moment donné, au travers du tableau de bord mensuel de suivi des politiques d'emploi, de formation professionnelle et d'accompagnement des restructurations mis en ligne sur le site internet du ministère.

MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DU DIALOGUE SOCIAL

Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares)

Sous direction « des Salaires, du travail et des relations professionnelles »

Des tableaux de résultats locaux détaillés des statistiques sur les accidents du travail et maladies professionnelles du régime général en 2013 et 2014 seront mis à disposition des services statistiques déconcentrés du ministère du travail.

MINISTERE DE L'INTERIEUR

Direction générale des étrangers en France (DGEF)

Département des Statistiques, des Études et de la Documentation (DSED)

Appui éventuel à des directions régionales de l'Insee sur leurs projets d'études sur les immigrants.

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Direction générale des douanes et droits indirects

Département des statistiques et des études économiques (DSEE)

A partir de 2016, les statistiques du commerce extérieur prennent en compte le nouveau découpage régional, qui voit le passage de 22 à 13 régions. Les brochures régionales sont adaptées en conséquence. Une étude sur le rééquilibrage du commerce extérieur régional a été publiée en juin 2016.

Pôle Emploi

Seront poursuivis et approfondis les travaux d'élaboration et de diffusion d'indicateurs régionaux départementaux et locaux sur les contextes d'intervention des agences de Pôle emploi.

CAISSE NATIONALE DES ALLOCATIONS FAMILIALES

Direction des Statistiques, des Études et de la Recherche (DSER)

La DSER assure un rôle d'animation et de pilotage du réseau des chargés d'études des Caf. Dans ce cadre, elle noue des partenariats d'échanges de données avec les principaux services statistiques ministériels (Dares, Education Nationale, Ministère du logement) et l'Insee. Ces échanges permettent au réseau des Caf de disposer de données de cadrage complémentaires aux données allocataires et utiles dans leurs diagnostics locaux. Inversement, les données Caf peuvent être valorisées au sein des services statistiques.

Au-delà de ces échanges, la branche Famille a la volonté de toujours mieux appréhender les phénomènes sociaux et travailler sur les problématiques sociales locales. C'est pourquoi, un partenariat national a été initié entre la Cnaf et l'Insee en 2009 pour mettre à disposition des Caf des données géoréférencées permettant de construire un certain nombre d'indicateurs statistiques sur les allocataires pour des zonages infra communaux (IRIS, QPV). Ce partenariat peut se décliner par des conventions locales entre les directions régionales de l'Insee et les Caf dans le cadre de partenariats d'études locales et/ou de mise à disposition de données géolocalisées complémentaires. Dans le cadre d'un partenariat CGET/CNAF, des données de cadrage ont été publiées dans le rapport de l'ONPV sur les allocataires résidant en quartier politique de la ville. Cet article sera complété par un e-ssentiel à paraître prochainement et par ailleurs des résultats concernant les mobilités résidentielles des allocataires des quartiers prioritaires vont être élaborés.

CAISSE NATIONALE DE L'ASSURANCE VIEILLESSES (Cnav)

Direction des Statistiques, de la Prospective et de la Recherche (DSPR)

La DSPR continuera à développer la mise à disposition de données régionales, départementales et locales sur le site statistiques, prospective et recherche de la Cnav, en lien avec les organismes régionaux de la branche retraite (Carsat, CGSS). Des fiches départementales et régionales sur les retraités ont été mises en ligne pour la première fois mi-2015, avec des informations par département de résidence (et non uniquement en fonction du lieu de la caisse ayant liquidé par pension). Cette opération sera répétée annuellement. Une réflexion sera menée sur les possibilités d'exploitation des indicateurs régime général sur la pauvreté et les revenus au niveau local qui vont être transmis par l'Insee à la DSPR dans le cadre du dispositif Filosofi. Les données mises à disposition dans le cadre des observatoires de la fragilité continueront à être enrichies.

MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES, DE LA SANTE ET DES DROITS DES FEMMES

Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees)

Les indicateurs territoriaux du plan de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale continueront à être développés et diffusés dans le cadre d'un co-investissement DREES-INSEE.

Les indicateurs sociaux départementaux, élaborés par la DREES et l'Insee en partenariat avec l'Assemblée des départements de France, continueront à être développés.

MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE (MSA)

Comme chaque année, l'Observatoire Économique et Social (OES) et les tableaux de bord de la MSA fournissent des données au niveau cantonal, départemental ou régional. La diffusion des données est conforme au respect des obligations relatif au secret statistique.

Dans le courant du second semestre 2015, la DERS a acquis d'un outil de publication cartographique. A compter du mois de juillet 2016, les données disponibles au niveau communal pour les domaines cotisations, retraite, famille et prestations maladie seront notamment diffusées sur l'intranet de l'Institution via l'application de cartographie interactive. En 2017, dans le respect des règles du secret statistique, les données seront rendues accessibles à un plus large public sur Internet via l'outil.

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp)

La Depp mettra en place un système d'information géographique permettant de produire des statistiques adaptées à chaque territoire et de représenter les phénomènes mis en évidence. Les services statistiques académiques sont partie prenante de cette opération.

Les travaux méthodologiques, menés en partenariat avec l'Insee, sur la mesure de la ségrégation seront également poursuivis.

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

Sous-direction des systèmes d'information et des études statistiques (SIES)

Département des études statistiques de l'enseignement supérieur

Actuellement, de nombreux données et indicateurs sont diffusés par université. Or, la loi prévoit la mise en place de regroupements d'établissements sur un territoire donné.

Après des travaux préliminaires engagés en 2016, le SIES accompagnera ces évolutions en 2017, notamment en mettant à disposition des données sur ces nouveaux contours, et en faisant évoluer les indicateurs existants.

Depuis la mi-2016, le SIES développe des partenariats avec des organismes publics manifestant un fort intérêt pour les approches territoriales : Insee (Action régionale), CGET, France Stratégie. En 2017, des travaux d'analyse communs seront l'objet de publications : impact sur les mobilités sociales et résidentielles de l'orientation dans l'enseignement supérieur, lien des populations des quartiers politique de la ville avec l'enseignement supérieur. Les approches à l'intercommunal seront favorisées en s'appuyant si possible sur les investissements de la DEPP, du CGET et de l'Insee en matière de géoréférencement.

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

Sous-direction des systèmes d'information et des études statistiques (SIES)

Département des études statistiques de la recherche

Les **enquêtes sur les moyens consacrés à la recherche et au développement** permettent de connaître les dépenses des régions en matière de R&D. La DIRD (Dépense intérieure de recherche-développement) et les effectifs de chercheurs sont ventilés par région. Ces données et des cartes sont disponibles sur le site REPERES du Ministère. Elles permettent également la mise à jour de la base de données Strater du MENESR et l'alimentation de l'outil de restitution d'indicateurs généraux sur la R&D en région mis à disposition par l'outil PAP-ESR du département des outils d'aide à la décision de la Sous-Direction.

Première exploitation des résultats de **l'enquête sur les budgets consacrés par les collectivités territoriales à la R&T**, à la suite de la réforme territoriale de 2016 et mise en place d'un dispositif de suivi de l'action des collectivités territoriales en faveur de l'enseignement supérieur et de la vie étudiante.

MINISTERE DE LA JUSTICE

Sous-Direction de la Statistique et des Études (SDSE)

La statistique Justice comporte par construction une dimension locale, mais sur le contour très particulier des différentes juridictions (36 Cours d'Appel, 164 tribunaux de grande instance, 307 tribunaux d'instance et de police, 210 Conseils de Prud'hommes, 136 tribunaux de commerce) ; des statistiques par juridiction et par département sont régulièrement mises en en ligne sur le site du ministère.

On pourrait sans doute aller plus loin, par exemple sur l'accessibilité des populations aux juridictions, thème important pour appuyer une éventuelle poursuite de la réforme de la carte judiciaire dans les prochaines années ; en 2013, un travail de ce type été réalisé sur un champ partiel. De même, en 2013, on a conduit un exercice de projections départementales d'activité des juridictions à l'horizon 2030 selon un modèle qui s'appuie sur les projections démographiques de l'Insee. Pour le moment, aucun travail de ce genre n'est prévu en 2017, mais la SDSE pourrait être amenée à prolonger ces travaux en réponse à des demandes internes au ministère.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI)

Le SSMSI diffuse désormais systématiquement ces données et ses analyses issues des données administratives selon le lieu de commission des infractions. Si possible d'un point de vue technique et dans le respect de la protection de l'anonymat il élargira la gamme des infractions sur lesquelles il mettra à disposition des données, et les publiera selon une géographie plus fine.

Les travaux visant à des analyses au niveau infra communal seront poursuivis, en collaboration avec l'Insee. Leur aboutissement dépendra cependant de la qualité des données saisies en amont, sur laquelle des incertitudes demeurent.

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

Département des études, de la prospective et des statistiques (Deps)

L'atlas régional de la culture, dont la première édition est prévue pour la fin de l'année 2016, sera reconduit en 2017.

AGENCE CENTRALE DES ORGANISMES DE SECURITE SOCIALE (Acoss)

Dans le cadre de la convergence sur les séries d'emploi trimestriel, les séries localisées d'emploi de l'Acoss seront transmises à l'INSEE. Un groupe de travail a été mis en place pour proposer les lignes directrices de fonctionnement entre les réseaux de référents Emploi URSSAF et INSEE (directions régionales) en 2017. Cette coordination visera à assurer un bon niveau de compréhension des chiffres produits par l'Acoss sur le secteur privé hors intérim, à accompagner la diffusion régionale ou départementale dans le cadre du schéma de diffusion défini au plan national et à faciliter l'élaboration d'un diagnostic conjoncturel partagé dans chaque région.

CENTRE D'ETUDES ET DE RECHERCHES SUR LES QUALIFICATIONS (Céreq)

A la suite des partenariats antérieurs du Céreq avec le SG-CIV, une nouvelle collaboration a été mise en place avec le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET) afin d'assurer l'identification des périmètres politiques de la ville (ancienne ZUS et nouveaux quartiers prioritaires) et la récupération du code Iris et/ou des coordonnées (x,y) sur les enquêtes génération passées ou à venir. Le projet de partenariat intègre, en plus de la géolocalisation, une extension d'échantillon et la co-rédaction d'une étude sur l'insertion des jeunes des quartiers prioritaires.

SIGLES

Adeli	Automatisation Des Listes des professionnels de la santé
APE	Activité principale exercée
APN-AR	Acteurs publics nationaux pour l'action régionale
APR	Acteur public en région
ARF	Association des régions de France
Banatic	BAse NATionale d'informations sur l'InterCommunalité
BPE	Base permanente des équipements
BSPA	Bureau des statistiques de la pêche et de l'aquaculture - Ministère de l'Agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt
CAF	Caisse d'allocations familiales
Care	Enquêtes Capacités, Aides et REssources des seniors
Carsat	Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail
CCMSA	Caisse centrale de la mutualité sociale agricole
CEPR	Contrat de projets État-régions
Cerema	Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (rassemble les Cete, le Certu, Cetmef, Sétra)
Céreq	Centre d'études et de recherches sur les qualifications
CGET	Commissariat général à l'égalité des territoires
CGSS	Caisse générale de Sécurité sociale
CLAP	Connaissance locale de l'appareil productif
CMU-C	Couverture maladie universelle complémentaire
Cnam	Caisse nationale de l'assurance maladie
Cnerp	Commission nationale d'évaluation du recensement de la population
CNFPT	Centre national de la fonction publique territoriale
COG	Convention d'objectifs et de gestion
Copar	Comité d'orientation pour l'action régionale
CPER	Contrat de Projet État-Région
DADS	Déclaration annuelle de données sociales
DAR	Département de l'action régionale - Insee
Dares	Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques - Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social
DB	Direction du Budget
DeciEA	Système d'information décisionnel
DDAR	Direction de la diffusion et de l'action régionale - Insee
DCF	Règlement Data Collection Framework (CE) n° 199/2008 du Conseil de l'Union européenne du 25 février 2008
Depp	Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance - Ministère de l'éducation nationale
Deps	Département des études de la protective et des statistiques - Ministère de la Culture
Ders	Direction des Études, des Répertoires et des Statistiques - MSA
DESL	Département des études et des statistiques locales Ministère de l'Intérieur - Ministère de la Réforme de l'État, de la décentralisation et de la fonction publique
Dera	Département de l'emploi et des revenus d'activité - Insee
DET	Division des études territoriales - Insee
DGAFFP	Direction générale de l'administration et de la fonction publique - Ministère de la Réforme de l'État, de la décentralisation et de la fonction publique
DGCL	Direction générale des collectivités locales - Ministère de l'Intérieur - Ministère de la Réforme de l'État, de la décentralisation et de la fonction publique
DGFIP	Direction générale des finances publiques - Ministère de l'économie et des finances
DGER	Direction générale de l'enseignement et de la recherche - Ministère de l'Agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt
DGME	Direction générale de la modernisation de l'état
DG Regio	Direction générale de la politique régionale Service de la Commission européenne chargé des actions européennes en faveur du développement économique et social des régions défavorisées de l'Union européenne
DIRD	Dépense intérieure de recherche et développement
DMCSI	Direction de la méthodologie et de la coordination statistique et internationale - Insee
Drees	Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et de la statistique - Ministère des

	Affaires sociales et de la Santé - Ministère de l'Économie et des Finances - Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social
DRJSCS	Direction régionale de la jeunesse des sports et de la cohésion sociale
DSCT	Département des statistiques de court terme - Insee
DSDS	Direction des Statistiques Démographiques et Sociales
DSED	Département des statistiques, des études et de la documentation - Ministère de l'Intérieur
DSCT	Département des statistiques de court terme - Insee
DSN	Déclaration sociale nominative
DSPR	Direction des statistiques, de la prospective et de la recherche - Cnav
DVF	Demandes de valeurs foncières
EACEI	Enquête sur les consommations d'énergie dans l'industrie
ECLN	Enquête sur la commercialisation des logements neufs
Ecmoss	Enquête annuelle sur le coût de la main-d'œuvre et la structure des salaires
Emagsa	Enquête mensuelle sur l'activité des grandes surfaces alimentaires
EPCI	Établissement public de coopération intercommunale
EPLÉ	Établissements publics locaux d'enseignement
EPTB	Enquête sur le prix des terrains à bâtir
ERFS	Enquête sur les revenus fiscaux et sociaux
Fare	Fichier approché des résultats d'Ésane
FEE	Fichier économique enrichi
FHS	Fichier Historique Statistique - Pôle emploi
Filocom	Fichier du logement communal
Filosofi	Fichier Localisé Social et Fiscal
Finess	Fichier national des établissements sanitaires et sociaux
Fnau	Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme
FQP	Formation et la qualification professionnelle
GF-3C	Bureau des études statistiques en matière fiscale - Direction générale des finances publiques - Ministère de l'économie et des finances
Homere	Harmonisation des Outils et Modernisation du REcensement
IG	Inspection générale - Insee
IGA	Inspection générale de l'administration
IGF	Inspection générale des finances
IGN	Institut national de l'information géographique et forestière
Ined	Institut national d'études démographiques
Irdes	Institut de recherche et documentation en économie de la santé
Iris	Ilots Regroupés pour l'Information Statistique
JDC	Journées défense et citoyenneté
Maaf	Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt
Menesr	Ministère de l'Éducation nationale de l'enseignement supérieur et de la recherche
Meos	Mission des études, de l'observation et des statistiques - Ministère des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative
MSA	Mutualité sociale agricole
NOTRe	Nouvelle Organisation Territoriale de la République
Nuts	Nomenclature of Territorial Units for Statistics
OCS GE	Occupation des sols Grande échelle
Odic	Outil Dédié aux Informations de Contrôle
OENAF	Observatoire national de l'évolution des espaces naturels, agricoles et forestiers
ONCEA	Observatoire de la consommation des espaces agricoles
PAP-ESR	Portail d'aide au pilotage de l'enseignement supérieur et de la recherche
PCS	Profession et catégorie sociale
PER	Profils environnementaux régionaux
Pise	Pôle Ingénierie statistique enquêtes - Insee
PPLPIS	Plan pluri annuel de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale
Psar	Pôle de service de l'action régionale
PTT	Programmation triennale des travaux - Insee
QPV	Quartiers prioritaires de la politique de la ville
RDL	Revenus disponibles localisés
RFL	Revenus fiscaux localisés
RIL	Répertoire d'immeubles localisés - Insee

Rnipp	Répertoire national d'identification des personnes physiques
RP	Recensement de la population
RPLS	Répertoire du parc locatif social
Rorcal	RéOrganisation du Répertoire Commun d'Adresses Localisées
Sdese	Sous-direction des études statistiques, de l'évaluation et de la prospective
SDM3D	Sous-direction des méthodes et des données pour le développement durable - Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie
SDSE	Sous-direction de la statistique et des études - Ministère de la Justice
SDST	Sous-direction des statistiques des transports - Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie
SGAE	Secrétariat général des affaires européennes - Premier ministre
Sgar	Secrétaire général pour les affaires régionales - Préfecture de région
SGII	Secrétariat à l'immigration et à l'intégration - Ministère de l'Intérieur
Siasp	Système d'information sur les agents du secteur public
Siera	Système d'information sur l'emploi et les revenus d'activité
Sies	Sous-direction des systèmes d'information et des études statistiques - Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche
Sine	Système d'information sur les nouvelles entreprises - Enquête
Sirene	Système Informatique pour le Répertoire des Entreprises et de leurs Établissements
Sitadel	Système d'information et de traitement automatisé des données élémentaires sur les logements et les locaux
SNTEDD	Stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable
SOeS	Service de l'Observation et des Statistiques - Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie
Sraddet	Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité du territoire
SRDEII	Stratégie de Développement Économique et de l'Innovation et d'internationalisation
SSP	Service de la statistique et de la prospective - Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt
SSM	Service statistique ministériel
SSP	Service de la Statistique et de la Prospective
Teruti	UTILisation du TERRitoire
Teruti Lucas	UTILisation du TERRitoire Land Use/Cover Area frame statistical Survey
ZUS	Zone urbaine sensible